
Adresse du comité de surveillance de Montereau (Seine-et-Marne), lors de la séance du 1er fructidor an II (18 août 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse du comité de surveillance de Montereau (Seine-et-Marne), lors de la séance du 1er fructidor an II (18 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCV - Du 26 thermidor au 9 fructidor an II (13 au 26 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1987. p. 258;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1987_num_95_1_22084_t1_0258_0000_3

Fichier pdf généré le 05/11/2020

rage, et tous nos sentiments se sont confondus dans l'admiration et la reconnaissance que la nation vous a vouée.

Représentants, il n'est qu'une seule idole digne de nos cœurs, et cette idole est la patrie; elle ne s'est conservée libre que par vous, nous ne l'entendons que par vous. Vive la République !

RAMEL, L. VIDAL, GODART (*présid.*), PECH, GILLARD, PEYRE (*secrét.*), MAHUL-TOURNADOUX et 2 illisibles.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

n

[*Le conseil g^{al} de la comm. de Montagny, à la Conv.; s.d.*] (2)

Législateurs,

Indignés justement des traïsons des monstres qui siégeoient dans votre sein et qui s'étoient couvert jusqu'à ce jour du voile de républicains - oui, les monstres ! -, nos entrailles sont en convulsion. S'ils existoient encore nous nous transporterions sur les lieux pour leur plonger le pognard dans le sein. Paris a fait le 31 mai (vieux stile), et vous, vous avez fait le 9 au 10 thermidor. Vive la République !

L'infâme Robespierre et ses complices aspireroient à votre ruine, ainsy qu'à tous les autres frans républicains, et, de là, au triomvirat. Ces scélérats, vous les avez démasqués et connus à tems. Aussitôt vous avez lancé la foudre populaire sur eux; ils ont fait comme l'ombre, ils sont disparus du globe. Mais s'il s'en trouvoit encore de ces monstres parmi vous, frappés-les aussy subitement que vous avez fait à ces tirans. Le peuple français vous en conjure.

Nous vous félicitons de l'exactitude que vous apportés à découvrir et à punir les traîtres. Restés à votre poste jusqu'à ce que tous les tirans coalisés contre nous soient entièrement détruits. Vous êtes dignes de la création et consolidation de la République; vous pouvez la rendre stable et éternellement heureuse. C'est le vœu du conseil général de la commune de Montagny, canton de Perreux, district de Roanne, département de la Loire.

DESCHÉLETTE (*maire*), BELUZE (*secrét.*), PROST, B. MOULIN (*agent nat.*), Ph. PAGNEUX (*notable*), C. MOULIN (*secrét. greffier*), TIRAFFIN (*off. mun.*).

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

o

[*Le c. de surv. et révol. de Montereau-faut-Yonne* (4), à la *Conv.*; 11 therm. II] (5)

(1) Mention marginale du 1^{er} fruct. signée P. Barras.

(2) C 319, pl. 1299, p. 14. Mentionné par Bⁱⁿ, 3 fruct. (suppl^h).

(3) Mention marginale du 1^{er} fruct. signée P. Barras.

(4) District de Nemours, Seine-et-Marne.

(5) C 319, pl. 1299, p. 18. Mentionné par Bⁱⁿ, 3 fruct. (suppl^h).

Vive la République ! Liberté, égalité, fraternité, ou la mort !

Citoyen[s] représentant[s],

Encore une fois vous venez par votre énergie de sauver la patrie et la représentation nationale. Au (*sic*) brave[s] républicain[s], puisse que nous ne pouvont pas partager vos grands travaux, nous désirerions du moins partager vos danger.

Nous avons, citoyen représentant, été pénétré d'indignation en apprenant la trame infâme ourdie contre la représentation nationale et la souveraineté du peuple. Aussi avons-nous arrêté sur le chamd que, indépendenmant de la permanence ordinaire monté par 2 membre tout les nuids, que nous resterions tous en permanence générale aux poste qui nous a été confier jusqu'à ce que la représentation nationale soit hort de tous danger et que nos frères de Paris aient recouvré leur tranquillité ordinaire.

Courage, régénérateurs de la liberté, nous vous inviton, au nom de l'égalité et de la fraternité, de rester ferme à votre poste jusqu'à ce que le dernier des traître soit anéanti.

Vous este les seul qui pouvez sauver la patrie. Continué, et nous jurons de verser notre sang pour seconder vos efforts.

Les membres composant le comité : PHILOTARD, BRACHET, BONNET, JULLIEN (*présid.*), DURAND, GOURILLE, POULIER, BOUSSIGNOL, FOURNIER, SOUBIRAN (*secrét.*), LADUZE.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

p

[*Le trib. du distr. d'Aurillac* (2), à la *Conv.*; Aurillac, 21 therm. II] (3)

Citoyens représentants,

La France a voulu être libre, et elle le sera, malgré la coalition des tyrans et des traîtres. Au moment où des victoires multipliées déliroient le sol de la République des satellites de la servitude, au moment où nos légions triomphantes déployoient chés les peuples voisins l'étendard de la liberté, de nouveaux monstres, nourris dans votre sein, l'infâme Robespierre et ses complices conjuroient votre perte et se préparoient à nous donner des fers; (4) mais rien n'échappe à votre surveillance : ils ont été démasqués et le glaive vengeur s'est appesanti sur eux. Leur supplice a épuré la Convention; il en a relevé le lustre, *il a raffermi* (5) la confiance du peuple français pour la masse de ses représentants. Il est doux de sçavoir et de publier que vous avés encore une fois sauvé la patrie.

(1) Mention marginale du 1^{er} fruct. signée P. Barras.

(2) Cantal.

(3) C 319, pl. 1299, p. 20. Mentionné par Bⁱⁿ, 3 fruct. (suppl^h).

(4) Ici une phrase raturée : Ils avoient sçu surprendre votre confiance et la notre par les dehors du patriotisme.

(5) Sous les mots soulignés par nous on lit (raturé) : sans altérer.